

Sur le plan des équipements

32 collèges sur 36 et 18 lycées sur 21 ont répondu à l'enquête 50/57

➤ Equipements riment avec inégalité

Si 6 établissements ne sont pas en tension pour l'enseignement de l'EPS et disposent d'IS suffisantes, **7 établissements ne disposent d'aucune installation pour la pratique** (P Valéry, Pagnol, Amblard, Loubet collège et lycée, Triboulet collège et lycée, Bouvet). Le manque d'équipement se fait sentir au niveau des DOJO et salle annexe de repli.

➤ Déplacements riment avec « didactique de la marche à pied ou du bus »:

Sur 43 réponses « traitables » 53% des établissements de la Drôme ont accès aux équipements sportifs de proximité avec un temps de déplacement entre 0 et 10', 20% entre 15 et 20' et 18% au-dessus de 20'. Ce sont 7 établissements de Valence et de Romans qui passent le plus de temps dans les transports, avec un impact important sur le temps de pratique !

➤ Natation : où va l'enseignement de cette APS ?

En CLG :

-2 collèges sans Natation

-95% proposent 1 cycle de natation en 6°

-34% un cycle de plus

-34% collèges proposent une co-intervention

En Lycée :

-8 lycées soit **45% ne proposent pas de cycle de Natation**. Lorsqu'elle est proposée c'est principalement en terminal.

-Il n'y a aucune co-intervention et pas de soutien en Lycée.

Pour analyser plus finement ces données, il nous faudra approfondir avec vous.

Les « Plus » en EPS:

➔ 6 collèges et 5 lycées ont une section sportive

➔ 50% collèges proposent un soutien pour les non-nageurs

➔ 22% des établissements (CLG + LYC) ont des classes à projets (Art, Danse, Handicap, Option EPS, Cirque...)

AS :

En collège, 1 établissement rencontre des **difficultés financières** dans le fonctionnement de l'AS. Ils sont **3 en lycée**. Le prix des licences varie de 13 à 30 euros avec pour une grande majorité un prix de licence fixé à 25 euros.

Indemnités :

Dans 9 Lycées, les enseignants touchent l'indemnité de sujétion

ET il ne semble plus y avoir de problème pour les IMP de coordination.